



AMICALE DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES DE MECANICIENS ET ENERGIE DE LA FLOTTE

Affiliée à la F.A.M.M.A.C (Fédération des amicales d'anciens marins et marins anciens combattants)

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 SEPTEMBRE 2023

HÔTEL MONT VERNON

COMPTE RENDU

A 08h45 le bureau de vote est ouvert sous la présidence de André Destenabes, doyen des membres du Conseil d'Administration.

A 09H15, les organisateurs, remercient les participants et souhaite la bienvenue et un bon congrès.

L'Assemblée Générale est ouverte par notre Président, Jean Paul Morvan qui souhaite également la bienvenue aux participants. Après lecture des noms de nos adhérents disparus depuis l'Assemblée générale de 2022 à Argelès, le Président Jean Paul Morvan nous invite à une minute de recueillement. Nos pensées vont aussi à nos camarades qui n'ont pas pu se joindre à nous pour raison d'âge ou de maladie

Le Président passe à la lecture du Rapport

Notre doyen André Destenabes préside la session.

- Faut-il prévoir le financement du prochain annuaire pour 2025 / 2026 ?
Le prochain annuaire devra être publié en 2026. On envisage pour les personnes qui le peuvent, on pourrait l'éditer informatiquement. Ceci nous ferait faire d'importantes économies. Il n'est donc pas nécessaire de faire des provisions pour le moment.
- Nous n'avons toujours pas de délégués régionaux pour les régions PACA et Grand Est.
Pour PACA, c'est une situation très gênante car nous envisagions de faire un congrès à Toulon pour le cinquantième anniversaire de notre amicale.
Pour Grand Est, afin de ne pas surcharger RACE ou HIDF, Denis Thoraval, originaire de cette région, va prendre la gestion des cotisations et plus si possible.
- Qu'est-ce que l'ANMAM ? Quelle attitude doit-on avoir face à cette nouvelle organisation ?
Il s'avère que le but de cette association est bien de concurrencer voire remplacer la FAMMAC. Etant affiliés à la FAMMAC, il serait prudent pour nous de garder nos distances avec cette association.



AMICALE DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES DE MECANICIENS ET ENERGIE DE LA FLOTTE

Affiliée à la F.A.M.M.A.C (Fédération des amicales d'anciens marins et marins anciens combattants)

- Remboursement des frais engagés pour l'amicale par les administrateurs qui ne paient pas d'impôts. (Défiscalisation partielle ou Crédit et les frais de déplacements hors Congrès et CA, réunions régionales par exemple, les PMM et les visites aux anciens.)
On peut comprendre la frustration des personnes concernées et personne ne s'oppose à une telle mesure. Par contre il faut vérifier la légalité de telles remboursements pour ne pas se mettre en faute vis-à-vis du fisc.
Accord unanime des administrateurs. Les personnes concernées adressent leurs récapitulatifs de frais au Trésorier national. Ils seront remboursés selon les règles fiscales en vigueur traitant des dons aux œuvres.

- Affectations du Leg. Réponse à mon mail du 09 mai 2023 ?
Visiblement le mail a été égaré. Nous avons donc confirmation de la décision prise précédemment :
 - 300€ pour la SNSM
 - 300€ pour les œuvres de la Marine.Le chèque pour la SNSM a été rédigé, il sera remis à la station SNSM de Barcarès dans les jours prochains.

- Site internet AEMEF et page Facebook ?
Statu quo pour le site Internet qui nous a tout de même permis de faire deux adhésions. et nous permettre de garder l'historique depuis sa création . Nous cherchons une solution peu onéreuse par l'intermédiaire des adhérents, en lien avec leurs enfants et petits-enfants et amis.
La Page Facebook est boudée par certaines régions qui n'y font pas figurer leurs activités et donc en diminue l'attrait. Nous avons malgré tout de temps en temps des demandes de participations. Un appel à l'aide sera mis sur le Bulletin

- La boutique
Le stock ancien diminue, en 2022 les ventes ont permis de récupérer 730€.

- Congrès 2024 cinquantenaire de l'AEMEF à Toulon ou à proximité. Le Président va écrire à Jean CONSTANT qui, étant sur place à St Mandrier, pourra peut-être nous aider.
Ceci est une suggestion personnelle du Président, non évoquée en AG, donc non officielle ! Elle résulte de son désir d'un congrès en 2024, face à l'incertitude de notre projet en région PACA. Elle résulte aussi de 2 réflexions : Le temps passe très et trop vite ! Si on ne fait pas de congrès en 2024 ce sera encore une régression supplémentaire de notre Amicale.



AMICALE DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES DE MECANICIENS ET ENERGIE DE LA FLOTTE

Affiliée à la F.A.M.A.C (Fédération des amicales d'anciens marins et marins anciens combattants)

- Félicitations AEMEF aux stagiaires des PMM. Nous ne pouvons pas assister toutes les PMM de France. Pour les régions qui ont des relations avec un centre de PMM, il nous reste chacun deux ans de livre cadeau. RACE est intéressé par le document de félicitations AEMEF. Ce sont des pistes à privilégier par les Délégués de région qui peuvent déléguer. Prévoir toujours un cadeau.

- EFFECTIFS :

Hors Métropole :	005
Grand Est :	008
Aquitaine Nouvelle :	073
Bretagne Pays de Loire :	102
Haut et Ile de France :	048
Occitanie :	034
PACA :	132
Rhône Alpes Centre Est :	059

TOTAL : 461

Il s'agit des « Actif » à ce jour. Sont exclu les personnes déclarées à ce jour « suspendu » par le délégué de région.

- Prochain CA : où et quand ?

Le prochain CA se tiendra à Rochefort le 15 mai 2024.

Trésorier : La parole est donnée au Trésorier Général, Hugues Coënt qui nous présente et commente les résultats financiers avec tableaux des exercices 2022. Les comptes sont approuvés à la majorité. Paul Pierre Thirant notre vérificateur aux comptes confirme qu'après consultation des documents les comptes sont validés.

Augmentation de la cotisation à 25,00€ : Sur proposition du Trésorier, il a été demandé à l'Assemblée si elle était d'accord pour que la cotisation soit portée à 25€. A l'unanimité l'assemblée a répondu « Oui ». La cotisation sera donc augmentée d'un Euro à compter du 1^{ER} Janvier 2024. Pour les adhérents ayant déjà réglé elle sera maintenue à 24€.



AMICALE DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES DE MECANICIENS ET ENERGIE DE LA FLOTTE

Affiliée à la F.A.M.M.A.C (Fédération des amicales d'anciens marins et marins anciens combattants)

VOTES

Les votes terminés, la parole est donnée à André Destenabes pour nous annoncer les résultats :

Nombre de bulletins votants : 95

Nombre de bulletins exprimés : 88

Nombre de bulletins nuls : 07

ELECTION DU TIERS SORTANT D'ADMINISTRATEURS REELIGIBLES :

- COËNT Hugues : 78
- DESTENABES André 79
- LEBELLEGARD Christian 78

APPROBATION DES RAPPORTS, COMPTES D'EXPLOITATION BUDGET

- Rapport moral 2022 78
- Rapport d'activité 2022 78
- Compte d'exploitation 2022: 75
- Budget prévisionnel 2024 : 74

Ces résultats ont été contrôlés et approuvés par Christian Lebellegard et Paul Pierre Thirant.

- Le PC Machine (liste des fonctions dans l'amicale) sera mis à jour conformément aux dernières décisions.

